



COMMISSION FOOT ÉDUCATIF

Mardi 17 décembre 2024

Ploufragan

Membres présents : ALLAIN Jean-Baptiste (Président), CHERAUD Norbert, COLLIN Patrice, DOMAIN Lilian, FREZZA Julie, LORIN Gaëtan, LE COZ Jean-Michel, MARTIN Théotime, PAMPANAY Bruno, HERY Marie (CTD DAP)

Membres excusés : BOURGES Sébastien, BRANCHU Mathis, DOURTHE Christian, LE FAUCHEUR Jean-Marc, LE FLEM Jérôme, LE POURVEER Hugo, LE ROY Kevin, MENAGE Alexandre

1. **Généralités**

- Le Président du District Maxime LE BIHAN **ouvre la réunion** et accueille les nouveaux membres de la Commission. Le Président de la Commission, Jean-Baptiste ALLAIN, les remercie pour leur engagement, déjà engagé depuis le début de la saison en cours.
- Un **tour de table** est mené afin de présenter l'ensemble des membres de la Commission.
- Un point sur les **effectifs** est réalisé. Au 1^{er} décembre, on recense plus de 8000 licenciés entre U6 et U13. Dans les différentes catégories, on dénombre : 261 équipes U7, 326 équipes U9, 197 équipes U11 et 188 équipes U13.
- Un rappel sur les **tournois clubs** est abordé. Les organisations des tournois doivent être déclarés au District, et les clubs s'engagent à respecter les lois du jeu FFF dans le cadre de ces événements. Un nouvel encart sur le site du District permet de lister les tournois déjà enregistrés. Pour la saison prochaine 2025-2026, le Comité de Direction et la Commission Foot Educatif devront peut-être réfléchir à la mise en place d'amendes pour faire respecter l'obligation de déclaration et de respect des lois du jeu.

DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR

3 Allée du Haut Champ - BP 8 - 22440 PLOUFRAGAN
02.96.76.10.10 - secretariat@foot22.fff.fr - foot22.fff.fr



2. Les compétitions

➤ Le **Challenge Foot de Rue** est évoqué. La finale sera organisée sur le site de « Cadolan » à Guingamp, le samedi 19 avril 2025. Des modifications de points de règlement sont décidées :

- Les clubs pourront engager plusieurs équipes, si l'organisation le permet, en sollicitant directement le référent de secteur.

- A l'issue de la première journée, une poule qualificative pour la finale ainsi que des poules « loisirs » seront formées.

- Une épreuve de jonglerie sera organisée, en parallèle des rencontres, pour permettre de départager des équipes arrivant à égalité. Elle sera mise en place sur l'ensemble des tours, y compris lors de la finale.

➤ Le **Challenge Futsal** est évoqué. Des modifications de points de règlement sont décidées :

- Les clubs pourront engager plusieurs équipes, si l'organisation le permet, en sollicitant directement le référent de secteur.

- Si deux équipes d'un même club terminent aux places qualificatives, seule la première sera qualifiée. L'équipe arrivant à la première place non-qualificative se verra qualifiée.

- Une épreuve de jonglerie sera organisée, en parallèle des rencontres, pour permettre de départager des équipes arrivant à égalité. Elle sera mise en place sur l'ensemble des tours, y compris lors de la finale.

➤ **Challenge Jean Guilloso** :

Les référents de secteur sont incités à rechercher sur leur territoire un site pouvant accueillir la finale secteur. Celle-ci se tiendra selon la formule échiquier, ce qui nécessite deux terrains de Foot à 8 afin d'harmoniser la pratique de chaque secteur à l'échelle du Département.

➤ **Festival U13** :

La Commission décide d'une modification réglementaire pour le Tour 1. Afin de respecter l'équité entre les poules (nombre d'équipes prévues par poule, équipes forfaits le jour J...), il est décidé de ne plus appliquer un ratio points/nombre de matchs joués en tant que premier critère pour départager les équipes arrivant à la quatrième place de leur poule, mais de tenir compte du score réalisé à l'épreuve de jonglerie.

DISTRICT DE FOOTBALL DES CÔTES D'ARMOR

3 Allée du Haut Champ - BP 8 - 22440 PLOUFRAGAN

02.96.76.10.10 - secretariat@foot22.fff.fr - foot22.fff.fr



Pour la Finale Départementale, la Commission conserve la règle selon laquelle les équipes qualifiées devront se présenter avec 12 joueurs (des points de pénalité seront attribués aux équipes ne justifiant pas l'absence de leurs joueurs).

Le tirage au sort du Tour 2 est effectué par les membres de la Commission. Il sera communiqué aux clubs courant février, un mois avant les rencontres.

3. Les actions de fin de saison

- La traditionnelle Journée des Débutants consacrée aux U6-U7 devient cette saison **Journée Nationale des Débutants U7** selon une décision fédérale. Un site par secteur recevra cet évènement prévu le samedi 7 juin.
- La Journée des Débutants U8-U9 devient **Journée Départementale des Débutants U9**. La Commission souhaite conserver le format historique, à savoir rassembler tous les enfants U8-U9 sur un même site, le samedi 15 juin.

La Commission prend acte des candidatures du Plérin FC et de l'AS Grâce pour recevoir cet évènement.
- La Finale Départementale du **Challenge Jean Guillosoou U11** se tiendra le samedi 24 mai. Les clubs du Mené FC et de l'Entente Beg Ar C'hra apportent leur candidature à l'organisation de cette action.
- La Finale Départementale du **Festival U13** se tiendra le samedi 4 avril. Les clubs de Ploufragan FC, Evron FC, Le Mené FC, Entente Beg Ar C'hra et GJ Plouasne Evran ont fait part de leur volonté de recevoir cet évènement.

Norbert Cheraud se propose de faire part de ces candidatures à la Commission des terrains, dont il est le Président, afin de s'assurer de l'adéquation des infrastructures avec les demandes formulées par les cahiers des charges.

Jean-Baptiste Allain lui répond que c'est une piste de travail, mais qu'il faut aussi s'appuyer sur l'expertise des membres de cette Commission Foot Educatif qui connaissent bien les terrains des clubs de leurs secteurs.



4. Questions diverses

La date de dépôt des **dossiers Label** était fixée au 15/12/2024.

11 clubs ont candidaté à l'obtention du **Label Jeunes FFF** :

Loudéac OSC – Stade Paimpolais – CS Plédran – Plancoët Arguenon FC – FC Côte de Penthièvre – COB SP St Brieuc – Ploufragan FC - US Quessoy – CS Merdrignac – GJ Hardouiniais Lancras (première candidature) – Entente du Trieux Pontrieux (première candidature).

4 clubs ont candidaté à l'obtention du **Label Jeunes Féminines FFF** :

Loudéac OSC – Ploumagoar RC – Plancoët Arguenon FC – CS Plédran

**Le président de la Commission Foot Educatif,
Jean-Baptiste ALLAIN**